**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
**Band:** 10 (1902)
**Heft:** 2

**Artikel:** A propos d'anciens chemins
**Autor:** Dumur, B.
**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-11582

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# A PROPOS D'ANCIENS CHEMINS

Les renseignements qu'on possède sur l'antique Lousonna de Vidy sont malheureusement fort rares et fort obscurs, et s'ils éveillent la curiosité, ils sont loin encore de la satisfaire ; il importe donc de recueillir les moindres détails qui, de près ou de loin, se rapportent à ce sujet, et c'est en partant de cette idée que nous nous permettons de consigner ici une petite découverte topographique qui, à première vue, pourrait sembler dépourvue d'intérêt.

Dans sa monographie intitulée *Lausanne dès les temps anciens*, M. R. Blanchet, sans d'ailleurs préciser davantage, parle d'une époque où « les chars venant de La Côte ne passaient pas sur St-François, mais arrivaient de Vidy par le Bois-de-Vaux à l'entrée principale de la ville qui était en Pépinet ». De là, par le Petit St-Jean, le Pont, la rue du Pré et la Cheneau de Bourg, ils parvenaient à la porte de St-Pierre et filaient dans la direction du Singe (Lucinge) et du Trabandan. A Lausanne cette voie se bifurquait au Pont et, par la Palud, la Mercerie, la ville haute, le Pavement et surtout le Calvaire, passait dans le nord du pays.

Pour celui qui place le berceau du nouveau Lausanne sur la colline de la Cité plutôt que sur celle de Bourg, un chemin remontant dès Vidy la vallée du Flon est tout indiqué ; on le trouve sur le terrain, et, dans sa partie inférieure du moins, il n'est autre que celui de Malley.

On peut croire qu'à l'origine il suivait tout au long le ruisseau sur sa rive droite, et l'ancien Pas-des-Anes, qui aboutissait à Pépinet, en serait le tronçon supérieur.

Plus tard, sans doute lorsque la ville se fut étendue du côté de St-Laurent et que naquirent ainsi d'autres besoins, le chemin prit une direction un peu différente et, dès Sébeillon, se mit à grimper le flanc de la colline en la prenant en

écharpe. Il passait par Chauderon (Chouderon), où était un pont, formait le chemin aujourd'hui encaissé des Jumelles, traversait la place Bel-Air [1], longeait ensuite en descendant les jardins qui verdoyaient au pied des murs de ville du Grand St-Jean et arrivait tout aussi bien à la porte de Pépinet.

Cette porte-là, percée dans un simple mur au lieu de l'être dans une massive tour carrée comme celles de St-François, de St-Pierre, de St-Maire et de St-Laurent, n'en eut pas moins son importance tant que Lausanne posséda une enceinte continue et fut une ville fermée. Au XIVe siècle, il est vrai, nous ne trouvons pas le nom de Pépinet, mais la porte existe et sans doute depuis fort longtemps ; elle forme une des limites de la bannière du Pont et est désignée par une périphrase : la porte située près du ruisseau de St-Jean *(porta sita prope fluvium Sancti Johannis).*

Peut-être qu'au milieu du XVe siècle il y avait là certains ouvrages de défense qui disparurent plus tard, car en 1435, 1442 et 1468 entre autres, il est question de deux *postelles* de Pépinet qui paraissent être des poternes. En 1468 on mentionne un curtil en Pépinet entre les deux *postelles*, et, dans le même acte, la porte de Pépinet ; en 1561, 1562, 1563, un jordil entre les deux *poteilles*. Durant l'époque tourmentée des guerres de Bourgogne (1475-1476) une *postella* de Pépinet est sous la surveillance d'un gardien spécial (*libravit Mermeto de Rivo pro custodia clavis porte postelle de Pigpignet, pro medietate anni... 3 sol).*

Pour empêcher l'ennemi de s'introduire subrepticement dans la ville, à orient de la porte de Pépinet, par l'ouverture dans laquelle coulaient la Louve et le Flon réunis, on avait, de bonne heure, établi des herses de bois de chêne (*rattels, râteaux*) qui plongeant dans l'eau du ruisseau, fournissaient

[1] Ici et ailleurs on en est réduit, pour l'intelligence des lieux, à se servir de dénominations relativement modernes.

ainsi une fermeture suffisante, sans trop intercepter le courant. Plusieurs fois on parle de la manœuvre qui consistait à baisser ou à ouvrir les râteaux du Flon en Pépinet. Au XVI^e siècle et au XVII^e, le gardien de la porte était aussi préposé à ce service accessoire.

En 1564, la peste sévissait un peu partout et le conseil de Lausanne prenait des mesures pour empêcher, si possible, que le terrible fléau ne fût apporté des lieux contaminés dans la ville. A cet effet il ne trouva rien de mieux que de tenir « serrées et closes « toutes les portes hormis celles de St-Pierre, de Rive, de St-François, de St-Laurent et de la Barre auprès desquelles il faisait exercer une étroite surveillance et exiger des arrivants un certificat de santé *(bullette)*. Mais cette fermeture hermétique de la porte de Pépinet nuisait beaucoup « au moulin aultreffois de Gubet et à la raisse » (scie) que Messieurs possédaient tout auprès, hors des murs, aussi le 27 septembre 1564 ordonna-t-on de rouvrir ce passage, sauf à y faire, comme ailleurs, bonne garde.

En 1637, c'était la peste encore qui se déclarait à Morges et le conseil de Lausanne prenait, spécialement contre cette ville voisine, des mesures préservatrices. Le premier août il prescrivit de faire garder les portes de St-François et de Pépinet. Le 26 octobre Denys Dufour, gardien de cette dernière, fut mis en prison « pour s'estre absenté, ayant par ce moyen laissé entrer ceulx de Morges » contrairement à la défense qui en avait été faite.

Pour sortir de Lausanne et se diriger du côté de Genève, les voyageurs prenaient donc volontiers le chemin de Malley et du Bois-de-Vaux ; mais parvenus à la bifurcation existant au bas de cette dernière propriété, il leur arrivait assez souvent de se fourvoyer. Au lieu de descendre droit devant eux sur le hameau de Vidy, ils tournaient prématurément à droite et filaient ainsi sur Chavannes et Ecublens. Le 17 août 1647, le conseil de Lausanne donna à M. le

maisonneur l'ordre « de faire dresser un poteau avec un bras et une main au chemin de Vidy pour marquer et montrer le grand chemin de Genève afin que les voyageurs ne se dévoyassent plus ». Le chemin qu'il s'agissait d'indiquer de cette manière passait à orient de la maison de Loys actuelle ; il était encore très fréquenté ; sur les plans du XVII^e siècle, c'est lui qui est intitulé « chemin de Morges à Lausanne. »

Mais, au milieu de tous ces détails, nous nous égarons aussi. Pour aborder notre véritable sujet, il faut rétrograder quelque peu et remonter jusqu'en Sébeillon. Là, en effet, nous voulons rechercher et retrouver les traces d'un ancien chemin qui, dès les quartiers de Sévelin, de Contigny et même de Cour, et après avoir traversé le lit du Flon, venait se souder à la voie principale dont il a été question jusqu'ici. Le raccordement s'opérait à l'endroit où le chemin de Malley fait un brusque contour pour se diriger, pendant quelques pas, au nord. C'était à proximité immédiate d'un terrain dont le nom local, celui de Wa, Waz, Vuaz est assez étrange pour attirer immédiatement l'attention.

Cette dénomination est fort ancienne. Déjà en 1345 l'hôpital de St-Jean, de Lausanne, tenait de la communauté de cette ville, sous la cense d'une coupe de froment, une pièce de terre située en Waz, et, par des actes postérieurs il apparaît qu'il faut chercher ce Waz non loin de Malley. Plus tard les noms de *Wa* et de *Waz* se modifièrent quelque peu et devinrent les *Vuaz*, *en Vuaz*, *au Vuaz* qu'on rencontre dans les documents et dans les plans jusqu'à nos jours et qui, sous ces nouvelles formes, sont encore très reconnaissables.

A lui seul le vocable *wa* est une indication précieuse, puisqu'il n'est autre qu'une abréviation et une corruption du latin *vadum* qui signifie le bas fond, l'endroit guéable d'une rivière, le gué. Ce mot là se retrouve ailleurs encore dans

nos contrées : c'est ainsi qu'en 1314 le chevalier Aymon, seigneur de Montagny, fait hommage à Pierre d'Oron, évêque de Lausanne, du cours de la Broye, depuis le *wa* des Allemands jusqu'à l'embouchure (*bochie*) de cette rivière. Le père Martin Schmitt, qui rapporte ce fait dans son *Histoire du diocèse de Lausanne* (T. II, p. 86), traduit le mot *wa* par celui de *gué*, et d'autres auteurs font de même.

En 1559, le manual du conseil de la paroisse de Villette mentionne un « morsel de prez sis sur les monts de la prédicte paroisse, lieu dict en Vuaz du Grenet ou soyt ou Vuaz de Forel[1] » (ou autrement au Vuaz de Forel). Ce nom, sans doute beaucoup plus ancien, s'est maintenu et désigne aujourd'hui une maison qu'on trouve sur la route de Chexbres à Moudon, au nord du lacde Bret et un peu avant le hameau appelé En Vuanaz ou Chez Vuanaz. C'est tout près de là que le vieux chemin allant du côté des Tavernes et d'Oron traverse le Grenet et il faut croire qu'autrefois on y passait ce ruisseau à gué.

Mais revenons près de Lausanne, sous Sébeillon, où nous nous étions arrêtés tout à l'heure pour signaler une dénomination identique. A ce premier indice qui résulte des noms de Waz et de Vuaz vient s'ajouter ici celui que fournit la configuration du terrain qui, en effet, semble en quelque sorte préparé par la nature pour permettre de traverser le Flon. Plus haut les Côtes de Montbenon et leur prolongement en auraient rendu l'accès fort difficile, et plus bas il en est de même de la colline de Montoie. Entre ces deux élévations un pli du sol ou petit vallon invite au contraire à descendre vers le ruisseau pour remonter sur l'autre rive. En temps ordinaire on pouvait aisément le faire sans aucun péril en utilisant un simple gué.

En 1630 il devait exister encore quelque passage en cet endroit, car, le 4 mai, un certain Benoit Sauthey se présenta

[1] Renseignement fourni par M. Voruz, instituteur à Riez.

devant le conseil de Lausanne et, en offrant « soufferte » (indemnité), demanda la « cancellation » d'un sentier qui, de son pré de Sévelin allait au Bois-de-Vaulx et, sans doute, lui portait préjudice. Comme Sévelin est sur la rive gauche du Flon et le Bois-de-Vaux sur la rive droite, il faut bien admettre qu'il s'agissait d'un sentier traversant le ruisseau et qui pourrait avoir quelque rapport avec notre gué. Le conseil repoussa la requête : jamais, disait-il, les chemins ne devraient s'aliéner, et si on le faisait cette fois ce serait chose de grande conséquence et pernicieuse pour le public.

Que se passa-t-il dès lors dans ce petit vallon retiré ? Nous ne savons. Le fait est qu'au XIX^e^ siècle il n'y avait plus là aucune trace matérielle de passage. C'est récemment qu'on a éprouvé le besoin de mettre en communication directe le chemin de Malley et l'ancienne route de Morges ; une jolie route a été construite dans ce but et un pont de pierre est venu prendre la place d'un gué dont le souvenir même était perdu.

Quant au nom de *Vuaz* il avait triomphé de toutes les vicissitudes, mais il restait là incompris et ne paraissait plus qu'étrange. Le propriétaire de la maison qui le portait encore le trouva malsonnant et le remplaça par celui de l'*Avenir*. Ce nom nouveau est sans doute plein de promesses, mais celui de *Vuaz*, par son antiquité, sa persistance et sa signification particulière méritait tout au moins une mention rétrospective.

Il était de règle en droit romain que le magistrat n'avait pas à se préoccuper des infiniment petits *(de minimis non curat prætor)*, mais appliquer cet adage dans le domaine de l'histoire serait le renversement de toute saine méthode. L'archéologue, spécialement, doit imiter le chasseur et relever avec soin les moindres pistes.

Avec *vadum* nous remontons jusqu'à l'époque de Lousonna des bords du lac ; par la pensée nous pouvons nous

représenter les Helvéto-Romains passant le gué à l'aube et gravissant le mont jusqu'à Sauvabelin pour adorer le soleil, personnifié dans le dieu Bel[1].

Les noms locaux de Sévelin et de Sébeillon, dérivés peut-être de *silva* ou *selva* (la forêt), rappelleraient le temps où les sapins et les chênes du Jorat couvraient encore une grande partie du pays.

Mais les barbares sont arrivés et ont détruit Lousonna. Bientôt c'est une population de plus en plus mélangée qui passe notre gué pour se rendre au *Lausannense castrum* qu'on aperçoit là haut sur son rocher. Le latin se corrompt et du *vadum* on a fait *wa* déjà plus difficile à comprendre, *Vuaz* viendra plus tard et ne sera plus que cette trace que nous cherchions tout à l'heure, déjà à moitié effacée, mais néanmoins significative.

De même que le ruisseau, en faisant son apport à la rivière, contribue à fixer la direction et l'étendue d'un bassin hydrographique, de même aussi le modeste sentier qui vient

[1] Abr. Ruchat, le premier, fit venir le nom de Sauvabelin de *Silva Beleni* et émit ainsi l'idée que cette forêt était autrefois un de ces hauts lieux où l'on célébrait le culte du dieu Bel qui n'était autre chose qu'Apollon ou le soleil. Cette étymologie a été dès lors généralement admise par les savants. Seul, croyons-nous, M. A. Gatschet, se fondant sur la variante *Savaberlin* tirée du Cartulaire de Lausanne, voudrait que *berlin* fût formé de *brogilus (breuil)* dont la signification varie entre celle de colline, de buisson et de pré arrosé d'un ruisseau. Sauvabelin serait ainsi, d'après cet auteur, une forêt sur une colline ou une forêt bordée de ruisseaux.

Il nous semble que M. Gatschet attache trop d'importance à la lettre *r* qu'il a trouvée occasionnellement dans le *Savaberlin* du Cartulaire. On sait en effet combien l'orthographe variait à cette époque. Dans ce même Cartulaine. M. Gaschet aurait pu, par exemple, recueillir une « *silva belini* » qui ne cadrerait guère avec sa manière de voir (M. D. R. VI, p. 546). Plus d'une fois d'ailleurs on voit *l* se transformer en *r* ou vice-versâ : *Meldunum* Moudon) devient *Merdunum ; Ferlens* s'écrit *Fellens : Barma*, *Balmaz ;* au XVI^e siècle, le *barbier* est un *balbié* etc., etc.

Le très remarquable crochet de bronze en forme de doigt que M. Jules Mellet a trouvé au bois de Sauvabelin en 1890 et qui, au dire des connaisseurs, devait servir vers le III^e siècle à suspendre des ex-voto, vient au surplus confirmer d'une façon sérieuse les conjectures de Ruchat.

rejoindre la route peut fournir certaines indications quant à la raison d'être et à la destination de celle-ci. Le gué suppose le chemin d'accès, le chemin le passant et le passant la localité habitée. Le *vadum* et le *wa* de Sébeillon serviront à établir l'antiquité du chemin de Malley ainsi que l'attache de ce côté-là entre l'ancien Lousonna et la ville nouvelle et tout spécialement la colline de la Cité. Ce gué accentue aussi l'importance du hameau ou du faubourg de Contigny. A ce double point de vue il nous a paru intéressant de signaler l'existence de ce passage longtemps perdu.

B. Dumur.

# DÉCOUVERTE D'UNE TOMBE ANTIQUE

## A VILLARS-SOUS-MONT (HAUTE-GRUYÈRE)

Les travaux de construction d'une ligne de chemin de fer dans la Haute-Gruyère ont amené la découverte d'une tombe antique dans le village de Villars-sous Mont, où il vaut la peine de s'arrêter.

Le petit et rustique village de Villars-sous-Mont est situé dans un passage étroit entre la montagne aux flancs raides et la Sarine. Il n'est pas de date ancienne ; c'est l'un des nombreux villages qui se sont formés pendant la période féodale.

Sur la rive gauche de la Sarine, là où cette rive gazonnée commence à s'incliner vers la rivière, à quelques pas au sud du presbytère, à l'ombre d'un vieux prunier, un ouvrier a mis au jour, à environ 30 centimètres de profondeur, les vestiges d'un squelette qu'accompagnaient un instrument, une tête de lance, dirait-on, à la lame en forme de feuille de saule, longue de 28 centimètres, large, à la tête, de 4 centimètres 3 millimètres, puis deux lames de poignard, dont l'une longue de 22 centimètres, l'autre de 21 et larges de 3 centimètres